

Le 3 juin 2015

[Traduction]

Programme d'action du gouvernement

M. Fitch : Au cours des sept premiers mois de son mandat, le premier ministre a fait un certain nombre de mauvais choix et a brisé plusieurs promesses. L'opposition officielle a été à ses côtés pendant tout ce temps, a souligné ses erreurs et a essayé de l'orienter dans la bonne direction, de lui indiquer la bonne voie. Nous n'avons pas connu beaucoup de succès, mais nous n'abandonnerons pas. Un premier ministre à la tête d'un gouvernement sans crédibilité ne permet pas d'améliorer globalement les conditions de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, je veux essayer encore une fois d'offrir au premier ministre l'occasion de restaurer une partie de la crédibilité perdue en raison des mauvais choix qu'a faits le petit Cabinet. Nous allons commencer par lui demander s'il restaurera une partie de sa crédibilité en annulant la ponction des actifs des personnes âgées.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Notre position quant à la politique concernant les foyers de soins est très claire : Nous voulons qu'elle soit progressive, et c'est assurément ce qu'elle est. Cette politique fera en sorte que les personnes âgées qui en ont un peu plus les moyens contribueront un peu plus ; elle fera aussi en sorte que celles qui en ont moins en recevront plus. Nous faisons les choses de telle sorte que toutes les personnes âgées qui déménageront dans un foyer de soins, sans aucune exception, recevront des subventions et de l'aide du gouvernement. Toutes les personnes âgées recevront de l'aide du gouvernement provincial quand elles déménageront dans un foyer de soins.

Je peux dire que je ne suis pas d'accord avec ce qu'a dit le chef de l'opposition. Je pense que, depuis le début de notre mandat, et jusqu'à ce jour, nous avons travaillé très fort à améliorer le sort des gens du Nouveau-Brunswick. Je suis très fier que, depuis l'assermentation de notre gouvernement, 2 500 emplois additionnels aient été créés dans notre économie ici, au Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement va continuer à donner la priorité à la création d'emplois.

[Traduction]

M. Fitch : Les personnes âgées ne croient pas à la théorie à la Robin des bois du premier ministre. Dans les médias, il a été décrit dans les termes que voici. En tout cas, ce n'est pas l'opposition qui le décrit. Ce sont les médias qui le décrivent comme étant malheureux, maladroit, incompetent, mal informé, intransigeant et même pire encore. Aucun des termes utilisés n'inspire confiance en sa capacité à prendre de bonnes décisions.

En fait, les mauvais choix qui ont été faits n'ont pas suscité beaucoup de confiance en la capacité



du premier ministre de prendre de bonnes décisions pour la province. De plus, les jeunes professionnels et les jeunes diplômés sont préoccupés au sujet du rabais sur les frais de scolarité. Encore une fois, je tenterai d'aider le premier ministre à restaurer une partie de sa crédibilité qui a été perdue en raison de ses mauvais choix. Réexaminera-t-il et annulera-t-il le programme de rabais sur les frais de scolarité au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Il est évident que l'opposition veut essayer de faire une sorte de résumé, aujourd'hui, de ce qui est dans notre budget. Il y a des semaines et des mois que nous débattons de notre budget, et nous pouvons certainement prendre le temps de la période des questions pour passer en revue de nouveau tous les sujets. Il est évident que les parlementaires du côté de l'opposition ne présentent aucune nouvelle information ou aucun nouvel argument qui soient différents de ceux dont nous avons déjà débattu.

Nous avons clairement indiqué notre position en ce qui concerne le crédit d'impôt pour les frais de scolarité auquel vous faites allusion. Le programme ne fonctionnait pas comme prévu et n'aidait pas les gens du Nouveau-Brunswick à accéder à une éducation postsecondaire.

[Traduction]

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Ce programme aidait les gens seulement une fois leurs études terminées, après qu'ils obtenaient un emploi. Certains pourraient dire que le but du programme était d'encourager les personnes à rester ici, mais il est évident que cela ne fonctionnait pas. Des études l'ont démontré. Il nous faut investir notre argent de façon stratégique, et c'est ce que fait notre gouvernement.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Fitch : Encore une fois, certains renseignements que le premier ministre fournit aujourd'hui contredisent un peu ce que le député de Portland-Simonds a dit hier soir pendant l'étude des prévisions budgétaires. Le premier ministre se distingue ou s'affirme vraiment comme quelqu'un qui dit une chose puis en fait une autre. Voilà qui a été évident dans un certain nombre de situations, comme nous l'avons constaté à maintes reprises. En parlant de dire une chose et d'en faire une autre, nous pouvons examiner les propos qu'ont tenus les gens du gouvernement au sujet de l'éducation et de la littératie avant et après les élections. La réduction du nombre



d'enseignants et de coordonnateurs de la littératie représente une promesse brisée.

Je vais encore une fois proposer un choix au premier ministre. Il peut restaurer en partie sa crédibilité en annulant certaines des réductions visant les postes d'enseignant ou peut-être en examinant la situation qui touche les propriétaires de garderie et en annulant les compressions visant les garderies. C'est le gouvernement qui a pris la décision de retirer des fonds aux garderies privées. Cette décision touche non seulement les petites entreprises, mais aussi les parents et les enfants qui fréquentent ces garderies, en raison de l'augmentation des frais qui en découle. Le premier ministre peut-il choisir l'une des options proposées? Pourquoi ne pas annuler l'une des mesures et regagner une certaine crédibilité?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, nous investissons davantage dans l'éducation ; nous avons augmenté de 3,1 % l'enveloppe budgétaire destinée à l'éducation et nous investissons des millions et des millions de dollars de plus dans l'éducation des jeunes, ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Nous faisons ce que nous avons promis de faire. Comme nous l'avons souligné, après 200 jours au pouvoir, nous avons déjà lancé ou mis en oeuvre, en très peu de temps, une très grande partie des éléments figurant dans notre plateforme. De plus, je pense que nous avons indiqué très clairement aux gens du Nouveau-Brunswick et à l'opposition que nous mettions l'accent sur la création d'emplois. Nous nous efforçons de faire croître l'économie, et c'est exactement ce qui se produit.

Depuis notre assermentation, l'économie du Nouveau-Brunswick a enregistré un gain net de 2 500 emplois. Nous créons des emplois, comme nous avons dit que nous le ferions. Nous avons aussi dit que nous ferions croître l'économie, et le Conference Board du Canada a indiqué que l'économie progresserait de 2,3 % et de 2,6 % au cours des deux prochaines années. Nous avons dit que nous y porterions une attention particulière, et c'est exactement ce que nous faisons.

M. Fitch : En vous concentrant sur la plateforme, vous mettez fin aux activités des industries pétrolière et gazière au Nouveau-Brunswick. Le moratoire a entraîné une perte considérable d'investissements et d'emplois dans la province. Corridor a congédié aujourd'hui trois employés à temps plein, et l'entreprise n'a pas engagé le nombre d'étudiants qu'elle avait engagé l'été dernier, c'est-à-dire environ 25 personnes. Les décisions du premier ministre ont une forte incidence sur l'emploi et l'économie au Nouveau-Brunswick.

Un geste très important que le premier ministre pourrait poser aujourd'hui pour regagner une partie de la crédibilité et du respect qu'il a perdus au cours des sept derniers mois, c'est de se reporter au rapport de la vérificatrice générale, de consulter les pages 39 à 41 et de comprendre que les décisions prises au sein du gouvernement de Shawn Graham étaient mauvaises et que les six d'Atcon ont pris la décision concernant l'exposition au risque de la province en donnant la



priorité à la banque.

Encore une fois, le premier ministre pourrait demander un audit complet, un audit judiciaire complet, et tirer les choses au clair une fois pour toutes. Le fera-t-il aujourd'hui?

L'hon. M. Gallant : Nous avons au moins fait certains progrès. Le chef de l'opposition a enfin admis qu'il était question d'un moratoire sur la fracturation hydraulique. Des progrès sont réalisés, du moins. Nous sommes très contents que cela se produise, en tout cas.

[Original]

Nous avons été très clairs quant au fait que nous prenons très au sérieux le rapport préparé par le Bureau du vérificateur général. Lorsque nous siégeons du côté de l'opposition, nous avons appuyé une motion demandant à la vérificatrice générale d'analyser la situation et de rédiger un rapport. Elle a fait des recommandations, et nous avons indiqué clairement que nous allons instaurer et implanter tout ce qui est possible pour nous assurer que les recommandations sont suivies.

D'ici six mois — c'est l'échéancier qu'on a établi —, nous avons bien hâte de démontrer aux gens du Nouveau-Brunswick quelles recommandations de la vérificatrice générale nous avons pu implanter et de dire au chef de l'opposition et à tous les gens du Nouveau-Brunswick comment nous avons considéré ce rapport et implanté les recommandations.

[Traduction]

M. Fitch : Encore une fois, le premier ministre dit une chose et en fait une autre. L'autre jour, la personne à la tête des six d'Atcon a parlé des pertes d'emplois qui découleraient de la création de la nouvelle grande corporation au sein de laquelle seraient combinées les fonctions de l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick, du ministère des Services gouvernementaux, de FaciliCorpNB et de Services Nouveau-Brunswick.

Je me demande si le premier ministre pourrait informer la Chambre de la situation. S'agit-il de pertes d'emplois nettes ou brutes? En somme, combien de personnes au total seront en proie à l'incertitude au cours des prochains mois pendant que le gouvernement tentera de définir un plan ou de rédiger le plan d'activités qui s'appliquera après avoir créé la grande corporation et en avoir fait l'annonce à l'Assemblée législative sans en connaître les détails ni le plan d'activités? Le premier ministre nous dira-t-il combien de personnes se préoccupent de leur avenir et de leur emploi au Nouveau-Brunswick en raison des décisions que prend le gouvernement actuel?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme il l'a été expliqué hier, c'est quelque chose que nous avons promis dans notre plateforme électorale. Nous avons dit que nous allions centraliser beaucoup de fonctions afin de devenir plus efficaces et d'économiser l'argent des contribuables. Alors, c'est ce que nous faisons. Hier, en raison des commentaires du député de Quispamsis, nous avons eu



l'impression que l'opposition était peut-être favorable à l'égard de ce concept, mais, maintenant, il semble que ce n'est pas le cas.

En tant que gouvernement, nous avons des choix à faire et nous allons essayer de faire en sorte que nous fournissions nos services de façon efficace.

[Traduction]

Nous veillerons à faire preuve d'innovation et à assurer une prestation efficace de nos services. Le tout nous permettra d'obtenir les fonds dont nous avons besoin pour investir dans des mesures qui favoriseront à la fois notre système de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les personnes les plus vulnérables et, bien sûr, notre principale priorité, qui consiste à créer des emplois et à faire croître l'économie. Je suis content de voir que l'économie et la création d'emplois ont évolué dans le bon sens au cours des derniers mois.

[Original]

Personnes âgées

M^{me} Dubé : Depuis un bon bout de temps, la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights nous dit que, lorsqu'il était à l'opposition, le premier ministre s'est rendu à la réunion annuelle de l'organisme, à Moncton, et a confirmé qu'il ne toucherait pas aux actifs des personnes âgées. À maintes reprises, nous avons posé la question à la Chambre pour demander au premier ministre de confirmer ce fait, et la réponse a été non.

Sous pression, le premier ministre nous a dit de lui amener un enregistrement des mots en question pour qu'il puisse revenir sur ses paroles et les clarifier.

Dans *L'Acadie Nouvelle*, Hector Cormier, un homme très respectable que nous connaissons très bien, a confirmé qu'il était présent à la réunion dont il est question et qu'il était la personne responsable de prendre des notes pour la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights. Les paroles du premier ministre ont été enregistrées dans le procès-verbal de la réunion annuelle, qui était basé sur les notes prises par Hector Cormier.

J'aimerais donner la chance au premier ministre, maintenant que nous savons que ses paroles ont été enregistrées — nous avons une preuve —, de nous confirmer que, effectivement, il s'était engagé auprès des personnes âgées.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.



[Original]

L'hon. M. Gallant : J'ai déjà répondu à cette question à maintes reprises ; c'est de valeur que l'opposition ne peut pas nous proposer aujourd'hui des sujets dont nous n'avons pas encore discuté au moins 100 fois chacun. J'ai répondu à la question. Nous allons certainement jouer le jeu de l'opposition aujourd'hui et faire une petite mise à jour de ce qui s'est passé au sein de notre gouvernement depuis que nous avons été assermentés.

[Traduction]

Je serai très content de résumer les derniers mois, si c'est ce que l'opposition souhaite faire aujourd'hui. Nous mettons en oeuvre une stratégie globale en matière d'alphabétisation. Nous avons augmenté le salaire minimum. Nous avons créé le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous avons rendu les études postsecondaires plus abordables en abolissant les exigences relatives à la contribution du conjoint et à celle des parents dans le calcul des prêts étudiants. Nous avons favorisé l'innovation, réduit le taux d'impôt applicable à la petite entreprise et augmenté le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises en le faisant passer de 30 % à 50 %. Nous avons renouvelé le fonds pour le Nord et le fonds pour la région de Miramichi, créé le Conseil de l'emploi et Opportunités Nouveau-Brunswick, amélioré la coopération régionale en réduisant les obstacles et, oui, depuis notre assermentation, nous avons observé l'économie enregistrer un gain net de 2 500 emplois.

M^{me} Dubé : Un élément que je peux ajouter à la liste, c'est que le gouvernement a brisé de nombreuses promesses et prend l'argent des personnes âgées. Nous nous opposons à une telle mesure.

[Original]

Je reviens à ma question. Nous parlons quand même ici d'une personne très respectable et très renommée. C'est un homme honnête qui nous dit qu'il a pris des notes et qu'il a enregistré les paroles du premier ministre dans le procès-verbal, lors de la réunion annuelle de la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights. Il a confirmé que le premier ministre avait dit qu'il ne toucherait pas aux actifs des personnes âgées.

Le premier ministre nous a dit de lui amener à la Chambre un enregistrement prouvant qu'il a prononcé les paroles en question pour qu'il puisse corriger le tir. Les preuves ont maintenant été rendues publiques, et ce, dans *L'Acadie Nouvelle*. Les paroles du premier ministre ont été enregistrées. Vous demandez un enregistrement ; eh bien, vos paroles ont été enregistrées dans le procès-verbal de la coalition.

Je vous demande encore si vous pouvez confirmer que vous vous êtes bel et bien engagé envers les personnes âgées à protéger leurs actifs et à ne pas aller chercher de l'argent dans leurs poches.



L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je répète que j'ai répondu à la question à maintes reprises. Nous avons été très clairs à l'égard du fait que notre politique sur les foyers de soins aidera les gens qui ont besoin de plus d'aide. Oui, nous allons demander à ceux et celles qui, selon nous, peuvent faire une contribution un peu plus grande de le faire.

Alors, encore une fois, puisque nous faisons un résumé des derniers mois, je vais participer moi aussi à cette activité en tant que parlementaire.

[Traduction]

Nous avons pris d'autres mesures qui sont axées sur notre priorité de création d'emplois. Nous avons lancé l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique, qui représente un investissement de 900 millions de dollars sur six ans. Nous nous employons à améliorer les services de téléphonie cellulaire et d'Internet à large bande dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nous avons accru la viabilité du secteur culturel. Nous appuyons des projets importants comme celui d'Oléoduc Énergie Est, la conversion du terminal de GNL de Canaport en installation d'exportation, ainsi que de nombreux projets dans le domaine minier comme la mine Trevali et la mine Sisson. Il y a aussi la mise en valeur de la potasse.

Nous nous concentrons aussi sur nos finances et nous agissons ainsi afin de pouvoir faire progresser notre province. Nous sommes contents du travail que nous avons accompli au cours des derniers mois.

[Original]

M^{me} Dubé : Nous pouvons nous aussi ajouter des choses à cette liste et parler de toutes les promesses brisées en matière d'éducation et de littératie et certainement en ce qui a trait aux personnes âgées.

Comme je vous l'ai dit, Hector Cormier est un homme respectable. Le premier ministre nous a dit à la Chambre qu'il reviendrait sur ses paroles si quelqu'un pouvait lui prouver qu'il les avait dites. Il avait pris un engagement envers les personnes âgées. Je sais que M. Cormier est un homme honnête.

J'aimerais donner une autre chance au premier ministre de nous confirmer que, effectivement, il s'est engagé envers les personnes âgées. Peut-il nous dire si c'est une promesse brisée ou bien s'il va revenir sur sa position quant à la politique touchant les personnes âgées? C'est un ou l'autre. Va-t-il encore aller chercher de l'argent dans leurs poches? Je donne une autre chance au premier ministre.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je dois dire que j'ai répondu à la question. Nous avons présenté une politique progressive qui aidera les gens du Nouveau-Brunswick. Ceux et celles qui ont besoin de plus d'aide la recevront. Nous allons demander à ceux et celles qui sont capables de payer un peu plus de le faire. Évidemment, nous avons des choix assez difficiles à faire.



[Traduction]

Nous faisons de tels choix parce que nous voulons faire progresser notre province. Nous devons nous doter de la capacité financière nécessaire pour maintenir et améliorer les soins de santé, les soins aux personnes âgées, les services de garderie ainsi que le système d'éducation et pour assurer notre appui aux personnes les plus vulnérables et à celles qui ont besoin de soutien. Voilà pourquoi nous avons notamment pris la décision de publier tous les renseignements pertinents sur le plan d'aménagement forestier, de faire preuve d'autant de transparence que possible, de procéder à une révision stratégique de l'ensemble de nos dépenses gouvernementales, de veiller à ce que le recrutement des directeurs généraux des sociétés de la Couronne soit basé sur le mérite et les compétences, de publier des rapports sur les dépenses des parlementaires, d'imposer davantage les mieux nantis, soit la tranche des 1 %, afin de pouvoir investir cet argent dans nos priorités qui consistent à maintenir un tissu social solide et, oui, à créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Système de transport collectif

M. Coon : Comme les parlementaires présents le savent, nous célébrons actuellement la Semaine de l'environnement. Le thème cette année est la réduction de la consommation. Plusieurs municipalités dans la province et bon nombre de nos bureaux de circonscription participent au Défi transport. Quiconque utilise les transports en commun sait qu'il peut être très difficile de se rendre d'un point A à un point B, car les commissions de transport n'ont pas le budget nécessaire pour fournir un service continu et efficace.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure ne finance pas directement le transport collectif. Le ministre peut-il expliquer pourquoi son ministère dépense des dizaines de millions de dollars pour appuyer le transport privé, mais ne dépense rien pour soutenir le transport collectif?

L'hon. M. Melanson : La semaine dernière, ma collègue de Moncton-Est et moi avons participé à une annonce conjointe dans la ville de Moncton, à laquelle nous fournissons une aide au chapitre des transports en commun. Nous investissons de façon stratégique dans les transports en commun.

Je rappelle au député que, au titre du budget de capital, nous investissons aussi dans les sources d'énergie renouvelable pour nos propres actifs, soit nos bâtiments. Nous croyons que c'est la chose à faire, c'est-à-dire d'améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments et d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans leur approvisionnement en énergie. Nous devons certainement en faire davantage. Nous en convenons tout à fait. Pour la suite des choses, nous croyons que c'est l'orientation qu'il faut suivre, c'est-à-dire continuer à investir de façon stratégique dans les énergies renouvelables et les transports en commun.

M. Coon : À l'échelle du pays, environ 7 % des recettes liées aux transports proviennent des gouvernements provinciaux. Ce n'est pas le cas au Nouveau-Brunswick. Cela fait de nous l'exception. Dans un monde où le prix des combustibles fluctue et où le réchauffement du climat



s'accélère, le gouvernement actuel doit veiller à subvenir aux besoins de sa population. Il doit fournir un système de transport en commun fiable et suffisamment subventionné, ce qui veut dire y consacrer des fonds qui s'ajouteront aux fonds que les municipalités y consacrent dans leur budget et aux recettes découlant de la vente de billets.

Le ministre des Transports et de l'Infrastructure réaffectera-t-il une petite partie des fonds pour appuyer les transports en commun dans la province?

L'hon. M. Melanson : Toutes les administrations doivent certainement en faire davantage. Il nous faut plus de transports en commun. Nous devons investir de façon stratégique dans des initiatives du genre. Les municipalités font du bon travail. Le gouvernement provincial participe à des initiatives du genre quand c'est possible. Notre gouvernement prend part à des annonces, et il a contribué financièrement à certains des services de transport en commun qui sont offerts dans la province. Toutefois, nous agissons en partenariat à cet égard. C'est pourquoi, dans notre budget de capital, nous avons dit que, si des occasions se présentent à nous d'attirer du financement des municipalités, et certainement du gouvernement fédéral, nous agissons en ce sens. Voilà un exemple d'initiatives qui ont effectivement eu lieu.

Je rappelle au député que les énergies renouvelables font partie de notre stratégie. La semaine dernière, le ministre de l'Énergie a annoncé une initiative grâce à laquelle nous verrons plus de projets communautaires d'énergie renouvelable dans le secteur éolien. Voilà qui s'inscrit au chapitre des énergies renouvelables et des investissements stratégiques.

M. Coon : Pour faire suite à la question concernant les transports en commun, la loi empêche actuellement les municipalités de desservir les régions environnantes, car elle exige que les commissions de transport mènent leurs activités dans les limites de la ville. Cela veut dire, par exemple, que Transport en commun Fredericton n'est pas autorisé à faire circuler un autobus du centre-ville vers l'aéroport, vers Oromocto ou vers New Maryland.

Le ministre des Transports et de l'Infrastructure veillera-t-il à ce que de telles restrictions soient éliminées afin d'autoriser Transport en commun Fredericton et les autres réseaux de transport en commun à desservir de plus grands secteurs au-delà des limites de leur ville?

L'hon. M. Melanson : Pour répondre à la question, je précise que je n'ai jamais reçu de demande au sujet de la question que le député pose ce matin. Chaque fois que nous le pouvons, nous appuyons le transport collectif. Nous croyons que les municipalités font du bon travail. Nous collaborons avec elles lorsque nous le pouvons et nous voulons tirer parti de nos investissements et de ceux qui proviennent des autres paliers de gouvernement. Notre province est largement composée de régions rurales, ce qui pose des défis quant à la façon dont nous pouvons fournir des services de transport en commun dans certaines des communautés rurales qui s'y trouvent. Les municipalités font un excellent travail. Elles font ce qu'elles peuvent, et, lorsque nous le pouvons, nous travaillons avec elles à des initiatives touchant les transports en commun.

Quant à la question précise qui a été posée, je n'ai jamais reçu de demande à cet égard. Si je



recevais une telle demande, nous l'évaluerions certainement.

Frais

M. Stewart : Il y a un peu plus d'un an, le ministre du Tourisme a dû prendre la parole pour s'excuser d'avoir induit la Chambre en erreur au sujet de certains frais. Cela s'est produit en mars 2014. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner que, lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition, le ministre du Tourisme avait de nombreuses choses à dire sur la publication en temps voulu de renseignements sur les frais. Pourtant, pour le moment, les renseignements sur ses frais n'ont pas été publiés et ils se font attendre depuis très longtemps.

Le ministre du Tourisme aimerait-il prendre de nouveau la parole pour présenter ses excuses à la Chambre au sujet de la question des frais? Cette fois-ci, il pourrait s'excuser de la façon dont lui et son premier ministre mènent leurs activités en employant le principe des deux poids, deux mesures. Le ministre présentera-t-il ses excuses?

[Original]

L'hon. M. Gallant : C'est un peu malheureux d'entendre les mots utilisés par le député de l'opposition. Notre gouvernement est très transparent pour ce qui est des initiatives et des projets que nous entreprenons pour servir les gens du Nouveau-Brunswick. En effet, nous voulons faire preuve de plus de transparence pour ce qui est de nos dépenses.

De plus, lorsque je me suis présenté à la direction du Parti libéral, je suis la seule personne qui a fourni la liste des gens qui ont contribué pour plus de 100 \$ à ma campagne. Je l'ai fait de façon volontaire, parce que je voulais être transparent. De plus, je crois qu'il est important que les gens réalisent ce qui se passe avec les personnes qui les représentent. Alors, sans aucun doute, notre gouvernement est toujours en train d'améliorer la transparence à l'égard du public, et si les parlementaires du côté de l'opposition ont des recommandations et des suggestions à nous faire, nous serons fiers de les entendre, mais j'espère qu'ils ne prendront pas la route qui mène à des accusations.

[Traduction]

M. Stewart : Un grand nombre de choses sont regrettables aujourd'hui. Il n'y a aucun signe du ministre du Tourisme, il n'y a aucune réponse à ma question et il y a une série de promesses brisées ; Dieu seul sait ce qui est dissimulé.

En février 2014, le ministre du Tourisme a déclaré que les Libéraux et lui ne se contenteraient pas que de belles paroles et joindraient le geste à la parole. Entre février 2014 et juin 2015, il semble que le ministre du Tourisme et ses collègues aient arrêté de joindre le geste à la parole, mais ils n'ont certainement pas arrêté de parler.

Le ministre du Tourisme prendra-t-il la parole pour une fois et nous dira-t-il pourquoi les



renseignements sur ses frais, ceux de ses collègues du Cabinet et ceux de leur personnel politique n'ont pas été publiés en ligne?

L'hon. M. Gallant : Même si c'est tentant, le député d'en face ne doit pas faire comme s'il s'agissait du far ouest et essayer d'amener les gens à engager le débat avec lui. Nous avons de très sérieuses questions à traiter et nous sommes tout à fait disposés à répondre aux questions. Nous sommes aussi tout à fait disposés à accueillir les suggestions et les idées des parlementaires du côté de l'opposition. Malheureusement, ils ne répondent pas aux attentes lorsqu'il s'agit de fournir une telle rétroaction.

Nous avons été très clairs. Nous voulons faire preuve d'autant de transparence que possible. Si une personne n'est pas à jour, je suis convaincu qu'elle fera tout ce qu'elle doit faire pour veiller à faire preuve d'autant de transparence que possible. Voilà le principe directeur des décisions que nous prenons et de la façon dont nous voulons faire fonctionner le gouvernement. Nous avons pris des mesures pour assurer notre transparence, comme recruter des chefs de direction de façon très transparente en nous fondant sur les compétences et le mérite et veiller à ce que les renseignements sur les frais soient publiés en ligne. J'ai aussi rendu public le nom des personnes qui ont contribué à ma course à la direction, c'est-à-dire quiconque ayant donné plus de 100 \$, lorsque je briguais la direction du Parti libéral, et je l'ai fait de mon plein gré. Nous voulons faire preuve de transparence, car la transparence mène à la reddition de comptes, ce qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats.

M. Stewart : Voici une nouvelle éclair : aujourd'hui, nous nous préoccupons des frais, nous dit-on, mais aucun renseignement à ce sujet n'est affiché en ligne. Tout le monde au Nouveau-Brunswick est curieux de savoir combien d'argent le premier ministre a dépensé pour se sauver du Nouveau-Brunswick. Lorsque la situation s'est corsée il y a deux ou trois semaines, il s'est envolé pour la Colombie-Britannique, mais les vols pour la Colombie-Britannique ne sont pas donnés. Nous voulons savoir combien d'argent le premier ministre a dépensé pour ses voyages dans la province et en Amérique du Nord, mais nous n'avons aucun moyen de le savoir, car les renseignements sur les frais n'ont pas été publiés en ligne en temps voulu, et ce, même si les Libéraux émettaient constamment de vives critiques à cet égard lorsqu'ils siégeaient du côté de l'opposition.

Il semble que le gouvernement Gallant s'astreint à des normes beaucoup moins élevées que celles auxquelles il astreignait notre gouvernement. C'est correct, car tout le monde a découvert au cours des sept derniers mois que les attentes envers les Libéraux sont bien inférieures aux attentes envers les Progressistes-Conservateurs. Le ministre du Tourisme admettra-t-il que c'est le cas? Le gouvernement actuel s'astreint à des normes beaucoup moins élevées.

L'hon. M. Gallant : Nous indiquons très clairement que la transparence est un élément important de notre approche. Si nous pouvons en faire davantage à cet égard, nous ferons certainement de notre mieux pour y arriver. En fait, selon ce qui m'a été dit — je n'en ai pas été témoin moi-même —, le ministre dont les frais font l'objet des questions du député d'en face a rendu publics les frais qu'il a engagés d'octobre à décembre 2014. Si d'autres frais posent problème, nous ferons certainement en sorte, en tant que gouvernement, de nous en occuper rapidement.



(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Les gens d'en face parlent de belles paroles et de joindre le geste à la parole. Ils prétendent être ici pour protéger toute la population du Nouveau-Brunswick ; pourtant, ils ont voté contre l'imposition des mieux nantis, soit la tranche de 1 % de notre population, mesure visant à fournir d'importants programmes sociaux aux personnes qui ont besoin de soutien. Ils sont contre le fait de mettre plus d'argent, au titre de notre politique, dans les poches des personnes âgées qui en ont moins et qui ont un conjoint ou une personne à charge à domicile. De plus, il est absolument stupéfiant de constater que les Progressistes-Conservateurs, comme ils s'appellent, ont voté contre l'augmentation du salaire minimum pour les personnes de notre magnifique province.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

Collège communautaire

M. Jody Carr : Ma question porte sur les compressions importantes qui visent les étudiants ayant des troubles d'apprentissage. Le gouvernement Gallant a procédé à des réductions importantes dans le système d'éducation publique. Ces réductions sont très bien connues, et la grande majorité touche particulièrement les élèves ayant des troubles d'apprentissage.

Mes questions aujourd'hui portent, non pas sur le système scolaire, mais, cette fois-ci, sur les collèges communautaires. Les réductions visant la formation des étudiants ayant des troubles d'apprentissage sont préoccupantes. La ministre de l'Éducation postsecondaire peut-elle confirmer que les compressions visant les services de soutien aux personnes ayant des troubles d'apprentissage se chiffrent bien à 3,3 millions de dollars dans le réseau des collèges communautaires? Combien d'emplois vont disparaître dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Boudreau : Le préambule était assez long. Il touchait à un grand nombre de sujets. Quoi qu'il en soit, en tant que ministre responsable de l'Examen stratégique des programmes, je peux affirmer que notre gouvernement analyse très en profondeur l'ensemble des programmes et services de tous les ministères et de toutes les parties de la fonction publique, afin de procéder de la façon la plus efficace qui soit, de parvenir au meilleur rendement possible des investissements et d'assurer la prestation des programmes et services auxquels s'attendent les gens du Nouveau-Brunswick. Nous respectons nos priorités en tant que gouvernement, lesquelles consistent à favoriser la création d'emplois et le développement économique, à fournir un soutien aux familles et, surtout, à équilibrer la situation financière de la province. Nous devons agir ainsi en tant que gouvernement et en tant que province si nous voulons continuer d'assurer la prestation des divers programmes et services que les gens du Nouveau-Brunswick attendent de leur



gouvernement.

M. Jody Carr : J'imagine que, lorsque les ministres ne savent pas qui devrait répondre à la question, ils se tournent vers la révision stratégique des programmes. La question s'adressait très clairement à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le premier ministre doit savoir que le fait de réaliser des compressions ou d'assainir les finances aux dépens des personnes les plus vulnérables, ce n'est pas ainsi qu'on dirige.

En fait, mardi matin, lors du déjeuner organisé par le conseil consultatif du premier ministre dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, une personne sur le point de perdre son emploi dans un collège communautaire m'a dit que les services de soutien liés aux troubles d'apprentissage faisaient l'objet de compressions d'une valeur de 3,3 millions de dollars. Les services de soutien à l'apprentissage seront pratiquement tous supprimés à la fin de juin. Les personnes handicapées ne font-elles pas partie de la solution économique?

La ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail peut-elle confirmer que des compressions de 3,3 millions de dollars ont été réalisées en ce qui a trait aux services d'apprentissage offerts aux étudiants? Peut-elle indiquer à la Chambre la somme que cela représente?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je ne veux pas laisser à la Chambre aujourd'hui l'impression que nous n'accordons aucune importance aux personnes handicapées ; au contraire, avec plusieurs ministres et simples députés du gouvernement, j'étais très fier d'assister au déjeuner destiné à célébrer et promouvoir les personnes handicapées. Nous voulons absolument travailler avec ces personnes en vue de trouver une façon pour que les 17 % de la population que représentent les personnes handicapées ici, au Nouveau-Brunswick, soient à même de nous aider à relever nos défis, y compris nous aider à combler la pénurie de main-d'oeuvre.

[Traduction]

Je dois exprimer mon désaccord quant aux propos tenus par le député d'en face lorsqu'il a dit que nous ne protégeons pas les personnes les plus vulnérables. Il s'agit des mêmes gens qui sont contre notre politique visant à demander aux personnes qui en ont un peu plus les moyens de payer davantage afin d'assurer la viabilité à long terme de notre province, mais aussi à donner plus d'argent aux personnes qui en ont besoin. Il s'agit du groupe qui est contre l'augmentation que nous avons apportée au salaire minimum pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick ayant besoin d'un peu de soutien du gouvernement. Il est regrettable que les gens d'en face tiennent un double discours.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

